



## Devis rédigé à la légère ..

Par **pat01**, le **26/09/2010** à **10:52**

Bonjour,

Acculé, par l'approche de l'hiver, je ne peux m'opposer à la réalisation de ma toiture par un artisan !...

Mais je me suis aperçu que cet artisan m'a fait signer un devis de 15% supérieur à la surface réelle de ma toiture.

Qu'en pensez vous ? que faire ?

Merci de vos nombreuses réponses.